

Le vélo en ville, plus facile !

Les 150 kilomètres de pistes et voies cyclables de l'agglomération sont désormais recensés dans une carte, qui comprend également de nombreux conseils pratiques.

Le service Déplacements de Brest métropole océane vient d'éditer, avec l'aide de l'association Brest à pied et à vélo, un document bien pratique pour les cyclistes : une carte recensant les quelque 150 kilomètres d'aménagements cyclables de l'agglomération (pistes, bandes, trottoirs et couloirs de bus). L'occasion également pour ces voyageurs verts de visualiser, en un coup d'œil, tous les itinéraires jalonnés, c'est-à-dire des trajets qui, s'ils ne comportent pas que des voies spécifiques aux cyclistes, sont en tout

cas des plus confortables et sécurisés. Sans oublier de nombreuses informations pratiques pour cycliste averti : mémo signalisation, conseils de sécurité, rappel des règles dans les transports en commun...

La carte est disponible gratuitement dans les mairies (centrale et annexes) de Brest, des communes de Brest métropole océane ainsi que dans les offices de tourisme. Il est également possible de la télécharger sur www.brest.fr

> deplacements@brest-metropole-océane.fr
ou au 02 98 33 54 84.



DOMINIQUE LEROUX

ENTREPRISES | UN SITE WEB POUR MUTUALISER SES DÉPLACEMENTS

La direction des Déplacements de Brest métropole océane a mis en place un tout nouveau site participatif. En ligne depuis peu, cet outil permet aux entreprises qui le souhaitent de faire appel aux services de la collectivité pour développer leur propre plan de déplacement. « Il s'agit, dans un souci de développement durable, de permettre aux salariés de mutualiser leurs trajets », expliquent Valérie Denis responsable du service Transport-Stationnement de Brest métropole océane, et Gwendal Quiguer, en charge du projet. « Un plan de déplacement permet de rationaliser les déplacements induits par les entreprises et leurs employés dans des zones définies. Ici, nous nous chargeons

de renseigner, d'accompagner l'entreprise intéressée dans sa démarche, de publier son étude sur le site et d'apporter, si nécessaire, des solutions techniques et matérielles : systèmes de navettes, relais de vélos électriques, etc. »

Les premiers à avoir tenté l'aventure ? Des entreprises et zones d'activité d'importance sur le territoire, comme le Crédit Mutuel Arkéa, Ikéa, le Technopôle ou encore DCNS. « Et nous invitons toutes les autres sociétés, même de moindre envergure, à s'intéresser de près à ce projet », souligne Valérie Denis.

www.mobilite-durable-brest.net



FRANCK BETERMIN

Réhabilitation thermique achevée à Pen ar Créac'h

Après les 566 logements de Kergoat réhabilités dans le cadre du Plan Climat Energie de Brest métropole océane, ce sont 358 appartements de Brest métropole habitat, à Pen ar Créac'h, qui ont connu une phase de rénovation thermique majeure. Achevés en juillet

dernier, les travaux (isolation extérieure, remplacement des chaudières et des menuiseries extérieures) permettent désormais à 11 immeubles du quartier d'atteindre une consommation d'énergie correspondant au niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation) rénovation. Débuté en avril 2012, le programme aura coûté 7,8 millions d'euros*. Par ailleurs, 120 logements de Kerangoff sont actuellement en cours de réhabilitation.

*Portés, entre autres, par la Caisse des Dépôts (4,5 millions d'euros), Brest métropole habitat (2,5 millions d'euros), et la participation de la Région, du Département, de Brest métropole océane et de l'ADEME.

Erratum

Le lecteur attentif ne l'aura pas manqué : dans l'infographie représentant le réseau de chaleur (Sillage 165, page 8), il est noté que les tranches de travaux destinés à étendre l'actuel réseau de chaleur urbain s'étaleront jusqu'en 2105 et 2107... Que chacun se rassure : nous aussi, à la rédaction de Sillage, nous trouverions cette durée, si elle était avérée, bien longue. Les dits travaux toucheront évidemment à leur fin en 2015 et 2017, soit deux fois 90 ans de gagnés sur notre coquille.